



Six lettres inédites de Henri IV conservées dans les archives municipales de Pont-Audemer (Eure)

Bernard MICHELIN
Docteur en Histoire (Paris)

I. Quatre lettres closes adressées à la ville de Pont-Audemer pendant les sièges de Rouen et de Neufchâtel (1591-1592)

Ces lettres illustrent un court épisode de la vie de Henri IV, pendant les sièges de Rouen et de Neufchâtel, du 11 novembre 1591 au 21 avril 1592. Pour reconquérir les villes ligueuses qui lui résistent, le roi doit les assiéger. Au cours du siège de Rouen, particulièrement long, il doit à la fois procurer des soins aux blessés (lettre n° 1) et assurer l'approvisionnement en vivres de l'armée (lettres n°s 2, 3 et 4). Dans ces trois dernières lettres closes, Henri IV sacrifie les intérêts secondaires (la subsistance des habitants de Pont-Audemer) à une nécessité urgente, à savoir nourrir ses soldats. Les lettres mettent en évidence les difficultés d'organisation du ravitaillement d'une armée assiégeante.

-1-

1591, 25 novembre. – Au camp de Darnétal¹ devant Rouen.

Henri IV aux habitants de Pont-Audemer

Lettre close de Henri IV, confirmant la demande du maréchal de Biron dans sa lettre du 18 novembre 1591, pour la livraison de draps et de paillasses à l'armée qui assiège Rouen.

A noz chers et bien amez les maire, eschevins, manans et habitans de nostre ville de Ponteaudemmer.

De par le Roy.

Chers et bien amez, Nous avons entendu à nostre arrivée en ceste armée l'ordre qui a esté proposé pour faire nourrir et medicamenter ceulx qui seront blessez durant ce siege, que nous avons trouvé

¹ Darnétal (Seine-Maritime, ch.-l. de canton, arr. de Rouen). Cette localité est située à 4 km à l'est de Rouen et domine la ville.



fort bon et necessaire. Mais parce qu'il doit commencer par la fourniture des meubles et ustancilles pour garnir le lieu où doivent estre retirez lesdits blessez, pour laquelle vous avez veu, par la depesche que vous en a faicte nostre cousin le marechal de Biron, que vous avez esté taxez à la quantité de cinquante paires de linceulx et trente paillaces, nous voulons et vous mandons que, s'il n'y a par vous esté encores satisfaict, vous ayez à y promptement satisfaire, affin que, faute de cela, ceste bonne proposition ne se puisse effectuer. Partant, n'y faicte faulte. Donnée au camp de Darnetal devant Rouen ce XXV^e jour de novembre 1591.

[Signé :] HENRY

[et plus bas :] FORGET².

Original : Archives municipales de Pont-Audemer, reg. « *Archives n° 2* », doc. n° 5.

-2-

1592, 8 février. - *Camp de Neufchâtel*³

Henri IV aux habitants de Pont-Audemer

Lettre close de Henri IV, qui assiège alors Neufchâtel, demandant aux habitants la livraison de six muids⁴ de blé à l'armée de Rouen.

De par le Roy.

Chers et bien amez, Nous avons entendu par les commissaires generaux des vivres de notre armée que, prevoyans la longueur du siege de Rouen, et pour satisfaire à notre volonté en aultres occasions, ils avoient envoyé une commission pour prendre, par emprunt en votre ville, la quantité de six muidz bled, à la charge de les rendre et remplacer de la levée qui se fait à Chartres (?)⁵ et autres lieux. Et par ce que est chose que desirons estre executée, nous vous prions au besoing ne manquer en chose qui nous est de telle importance que la presente. A quoy nous assourans, nous prions notre Seigneur qu'il vous maintienne en sa garde. Au camp de Neufchastel⁶, le VIII^e jour de febvrier mil V^C IIII^{XX}

2 Pierre Forget, s^r de Fresnes, secrétaire d'Etat.

3 Neufchâtel, aujourd'hui Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime, ch.-l. d'arr.), à 50 km au nord-est de Rouen.

4 Muid : ancienne mesure de capacité, valant 17 hl. à Paris.

5 Lecture incertaine. Le manuscrit porte "chres" en abrégé.

6 A propos de Neufchâtel, nous croyons utile de signaler le journal d'Adrien Milton, président en l'élection, qui précise la chronologie des allées et venues de Henri IV. Le roi fut blessé le 5 février 1592 à Aumale, lors d'un engagement entre l'armée royale et une armée conduite par le duc de Parme, venu faire lever le siège de Rouen. Adrien MILTON, *Documents*



XII. Signé HENRY et plus bas RUZÉ⁷. Ung paraphe et scellé d'un cachet de cyre rouge ; et à la superscription : A noz chers et bien amez les maire, eschevins et habitans du Ponteaudemer.

Copie : Archives municipales de Pont-Audemer, reg. « *Délibérations n° 1* »⁸, série C, p. 174 et 175.

-3-

1592, 23 mars. – Au camp devant Rouen.

Henri IV aux habitants de Pont-Audemer

Lettre close de Henri IV, au siège devant Rouen, réitérant sa demande pour la livraison de 6 muids de blé car, suite à la première lettre du roi du 8 février 1592, les habitants avaient allégué leur pauvreté.

De par le Roy.

Chers et bien amez, Noz affaires requierent que soyons secourus de vivres pour la fourniture de ce siege. Vous ne fauldrez, incontinent la presente receue, satisfaire et delivrer aulx commissaires generaulx des vivres ce qui a esté cy devant imposé sur vous, à prendre par emprunt, sy fait ne l'avez. Sy non, quatre des principaulx de vous nous viendront trouver, avec ce porteur que avons depesché exprès. Sy n'y faictes faulte. Donné au camp devant Rouen le XXIII^e mars mil V^c IIII^{xx} douze. Signé HENRY et plus bas RUZÉ. Ung paraphe et sellé en cachet d'ung petit sceau de cyre rouge ; et à la superscription : A noz chers et bien amez les maire, eschevins, manans et habitans du Ponteaudemer.

Copie : Archives municipales de Pont-Audemer, reg. « *Délibérations n° 1* », série C, pp. 178 et 179.

concernant l'histoire de Neufchâtel-en-Bray, Rouen, 1884. Mémoires publiés par F.-V. Bouquet. Cité dans Michel de BOÛARD, *Documents de l'histoire de la Normandie*, Privat, 1972.

⁷ Martin Ruzé, s^r de Beaulieu et de Chilly, secrétaire d'Etat.

⁸ Le premier registre « *Délibérations n° 1* » comprend seulement cinq séries de délibérations : série A, de 1553 à 1559 ; série B, de 1567 à 1572 ; série C, de 1590 à 1592 ; série E, de 1669 à 1671 ; série F, de 1672 à 1673. Il y a donc de très grosses lacunes entre 1553 et 1673. En revanche, les registres « *Délibérations* » n° 2 à 8, comportent bien toutes les délibérations du corps de ville, de façon continue, de 1674 à 1792.



-4-

1592, 17 avril. - *Au camp devant Rouen.*
Henri IV aux habitants de Pont-Audemer

Lettre close de Henri IV, au siège devant Rouen, réitérant aux habitants ses précédentes demandes de livraison de vivres pour son armée et rajoutant 1200 boisseaux⁹ d'avoine.

A nos chers et bien amez les officiers de la justice, eslus, maire, eschevins et habitans du Pontaudemer.

De par le Roy.

Chers et bien amez, D'autant que nous sommes advertis que l'armée de noz ennemis se prepare de retourner vers nous pour empescher la resolution que nous avons prinse pour ce siege, et que par ce moyen il nous fault tenir près de nous le plus grand nombre des gens de guerre qu'il nous sera possible, ce qui ne se peult sans leur fournir de vivres ; à ceste cause, nous vous mandons et enjoignons que, en la plus grande dilligence que faire se pourra, vous ayez à envoyer à l'armée la quantité de bled et cydre que vous avons ordonnée par noz dernieres lettres, et outre, douze cens boisseaux d'avoine. A ceste fin, vous prendrez des bledz, cydres et avoine ès maisons où il s'en trouvera, sans aucune acception (*sic*), à la charge toutesfois de le payer, comme promectons le faire payer à pris raisonnable ou le faire remplacer en espece ou valeur, selon que adviserez avec les commissaires generaux desdits vivres. Si n'y faictes faulte, attendu la necessité et importance du faict. Donné au camp devant Rouen le XVII^e jour d'avril 1592.

[*Signé :*] HENRY

[*et plus bas :*] FORGET.

Original : Archives municipales de Pont-Audemer, reg. « *Archives n° 2* », doc. n° 9.

⁹ Boisseau : ancienne mesure pour les grains, le sel, valant 13,1 litres à Paris.



II. Deux lettres missives de Henri IV sur la nomination des gouverneurs (1590-1596)

Nous présentons par ailleurs deux lettres missives¹⁰ de Henri IV, elles aussi inédites, en complément des quatre lettres closes. Toutes deux concernent la nomination d'un gouverneur de la ville de Pont-Audemer en 1590 et en 1596. Elles montrent le souci de Henri IV de donner la charge de gouverneur de la ville à des personnes de confiance.

La première lettre (doc. n° 5) présente un intérêt particulier. En 1590, Henri IV fait demander au sieur de Boisdauid sa démission de la charge de gouverneur de la ville, pour pouvoir la confier au sieur de Hacqueville. En l'occurrence, Henri IV, connu en principe pour la justesse du choix de ses fidèles, a sans doute regretté sa décision : en effet, le nouveau gouverneur, nommé en juillet 1590, livrera la ville à la Ligue et au duc de Mayenne en juillet 1592. La deuxième lettre (doc. n° 6) concerne la nomination du successeur du sieur du Neufbourg en 1596. On voit que pendant ces années troublées les gouverneurs de Pont-Audemer se sont succédé à un rythme rapide.

-5-

1590, 3 novembre. – *Au camp de Pont-Saint-Pierre*¹¹
Henri IV au sieur de Boisdauid

*Lettre missive de Henri IV au sieur de Boisdauid*¹² lui demandant de résigner sa charge de gouverneur de la ville de Pont-Audemer, pour la remettre au sieur de Hacqueville¹³.

10 Il existe dans les archives municipales de Pont-Audemer un grand nombre d'autres lettres missives, d'un moindre intérêt, qu'il est possible de classer en deux catégories. Les premières, adressées au bailli de Rouen, accompagnent les lettres patentes renouvelant l'un des deux privilèges de la ville : l'affranchissement de taille ou l'attribution d'aides. Les secondes, adressées à divers commissaires – parfois à nouveau le bailli de Rouen –, accompagnent des lettres officielles de commission à ces commissaires chargés de lever des subsides pour une occasion bien particulière.

11 Pont-Saint-Pierre (Eure, arr. des Andelys, canton de Fleury-sur-Andelle).

12 Jean de Folleville, chevalier de Saint-Michel, s^r de Boisdauid, de Saint-Jean et de Beaupotiers, maréchal de camp et capitaine de 100 cheveu-légers. D'après les archives municipales de Pont-Audemer, il fut gouverneur et capitaine de Pont-Audemer depuis janvier 1590, ayant remplacé à cette date le sieur de Bléville, qui n'avait pas su garder la ville (délibération du 22 janvier 1590). Par la suite, il fut député aux Etats de Rouen, en 1614.

13 André de Hacqueville, s^r d'Ons-en-Bray, conseiller au Parlement de Paris en 1564, maître des requêtes le 9 janvier 1568, reçu président au grand Conseil le 2 mai 1576, nommé président à mortier au Parlement de Paris le 12 décembre 1591 par le duc de Mayenne, chef de la Ligue, mort le 15 mai 1610 à 78 ans (François Aubert de La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*). Suivant les archives municipales de Pont-Audemer, M de Hacqueville fut nommé gouverneur et capitaine de Pont-Audemer en novembre 1590 par François de Bourbon, duc de Montpensier (lettre du 29 novembre 1590), à la demande de Henri IV (lettre du 3 novembre 1590) ; il livrera la ville au duc de Mayenne et à la Ligue en juillet 1592, dès que le maréchal de Biron et Henri IV auront levé le siège de Rouen. Sa trahison est évoquée dans la *Satire Ménippée*.



Monsieur de Boisdauid, Le sieur de Hacqueville m'a fait entendre que vous estes demeuré d'accord, soubz mon bon plaisir, de luy delaisser la charge que vous avez en la place de où vous estes ; may d'autant qu'il ne m'a peu faire apparoir de votre resignation, sans laquelle il n'en peult obtenir de moy la despesche qui luy est necessaire et que je vais faire un voyage en Picardie auquel j'emploieray quelques jours, il m'a supplié vous faire cependant entendre sur ce ma vollonté, occasion que je vous escriptz la presente pour vous dyre que s'il est ainsy que vous en soyez demeuré d'accord, j'auroy agreable de me servir de luy en ladite place et que sy, attendant mon retour et que m'ayez envoyé votre procuracion pour lad. resignation, vous voulez laisser entrer ledit sieur de Hacqueville en votre place, je treuveray bon ce que vous en ferez, pour l'assurance que j'ay de sa fidellité et de l'affection qu'il porte au bien de mon service. Pour cest effect, j'escriptz à mon cousin le duc de Montpencier¹⁴ que, sy vous le requerez, il installe ledit sieur de Hacqueville en ladite charge, attendant ses despesches en forme que je luy feray faire après mon retour. Et sur ce, je prie Dieu, Monsieur de Boisdauid, qu'il vous ayt en sa sainte et digne garde. Du camp de Pont Saint Pierre le troysiesme jour de novembre mil V^C IIII^{XX} dix. Signé HENRY et plus bas POTIER¹⁵. Ung paraphe ; et à la superscription : A Monsieur de Boisdauid, gouverneur de ma ville du Ponteaudemmer.

Copie : Archives municipales de Pont-Audemer, reg. « *Délibérations n° 1* », p. 23 et 24.

-6-

1596, 28 février. - *Au camp devant La Fère*¹⁶
Henri IV à M. de Bellegarde

*Lettre missive de Henri IV à M. de Bellegarde*¹⁷, pour lui demander de recevoir la démission du sieur du Neufbourg¹⁸, qui est gouverneur de la ville de Pont-Audemer, et d'y nommer la personne de son choix.

Mon cousin, Le sieur du Neufbourg m'ayant fait entendre par ce porteur, qui m'a esté présenté par mon cousin le duc de Montbason¹⁹, qu'il est prest à remettre entre les mains de qu'il me plaira

14 François de Bourbon, duc de Montpensier (v. 1539-1592). Il est alors lieutenant général pour le roi en Normandie.

15 Louis Potier, s^r de Gesvres, secrétaire d'Etat.

16 La Fère (Aisne, chef-lieu de canton, arr. de Laon). En 1595, cette ville résista plusieurs mois à Henri IV, malgré son abjuration et son sacre.

17 Roger de Saint-Lary, s^r de Bellegarde (vers 1524-1579), maréchal de France, gouverneur de Saluces.

18 Baron ou sieur du Neufbourg. Il avait été nommé gouverneur de Pont-Audemer le 3 août 1595 par Henri II de Bourbon, duc de Montpensier, alors gouverneur et lieutenant général pour le roi en Normandie, le précédent capitaine étant décédé.

19 Hercule de Rohan, duc de Montbazou (1568-1654), gouverneur de Paris et Ile-de-France.



ordonner la place du Pontaudemer, laquelle il a toujours gardée depuis la mort de feu son frere, qui en estoit gouverneur, et vous en ayant particulièrement donné la charge, je vous prie d'envoier sur les lieux celuy que vous entendez qui y commande en vostre absence, affin de recevoir ladite place des mains dudit sieur du Neufbourg et veiller à la conservation d'icelle, comme il est necessaire pour le bien de mon service, selon la fiance que j'ay en vous. Et je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ayt en sa sainte et digne garde. Escrit au camp devant La Fere le dernier jour de fevrier 1596. Signé HENRY et plus bas DE NEUFVILLE²⁰. Ung paraphe et scellé d'un cachet de cire rouge ; et à la superscription : A mon cousin le sieur de Bellegarde, grand escuier de France.

Copie : Archives municipales de Pont-Audemer, reg. « *Archives n° 2* », doc. n° 47.

20 Nicolas de Neufville, s^r de Villeroy (1543-1617), secrétaire d'Etat.